

impossible si l'État accapare tous les domaines; cela ne peut se produire que si c'est fait individuellement. Cela veut dire que nous devons engager des capitaux de façon à permettre non seulement que la majorité de nos industries extractives et de fabrication appartiennent aux Canadiens, mais qu'elles soient aussi contrôlées par eux. J'en ai déjà parlé. Et je dois dire les choses bien franchement, monsieur l'Orateur. A moins que les Canadiens n'acquiescent à titre individuel le capital de ces sociétés, nous verrons bientôt achever le processus qui se déroule si rapidement aujourd'hui. Chaque fois que surgit un problème, les conseillers provinciaux et fédéraux n'ont qu'un mot à la bouche, l'étatisation. Si nous continuons de prendre en charge l'industrie au rythme où vont aujourd'hui les partis dits de l'entreprise, en 1990 tous les travailleurs du Canada émargeront au budget des entreprises et établissements nationalisés.

● (2120)

Il ne manque pas de gens pour préconiser cette solution, mais pas dans le NPD, car ce parti n'arriverait pas à faire élire un seul député. Non, c'est à la Fonction publique qu'on les trouve. Ils jugent nos hommes d'affaires, nos agriculteurs et nos syndiqués incapables de prendre leurs décisions. Donc il n'y a qu'une solution, c'est de participer au capital des sociétés.

La seconde forme d'économie, c'est le roulement plus rapide de l'argent. Je félicite le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan), qui vient de sortir, pour avoir appliqué la suggestion que je lui faisais il y a quelque temps. Je disais donc, à propos des richesses pétrolières et gazières du Grand Nord, qu'il ne faut pas imposer les frais de premier établissement, mais attendre que les dettes soient remboursées. Cela permettra ensuite d'imposer des revenus beaucoup plus importants que nous le faisons auparavant. Le ministre mérite donc des félicitations pour avoir tenu compte de ce principe, pour avoir écouté ce que nous disions.

Il faut que le gouvernement et que les Canadiens comprennent que pour réduire le taux astronomique des intérêts, il faut accélérer la circulation des capitaux. Si l'on peut amortir une dette en quatre ans au lieu de douze, c'est comme si l'on avait trois fois plus d'argent. Et avec trois fois plus d'argent à notre disposition au Canada, le taux des intérêts baissera fatalement. D'après les keynésiens, c'est le gonflement de la masse monétaire qui fait baisser les taux d'intérêt. Cela s'est révélé faux pendant 30 ans.

Nous devons accroître le volume de capital—de capital-actions, il faut l'espérer. Cependant, avant de demander à quelqu'un d'émettre des actions, il faut obtenir des gouvernements qu'ils le laissent tranquille afin qu'il puisse tirer quelques dividendes de ses actions. Alors il aura certains biens à la fin de sa vie au lieu de les avoir perdus suite à l'inflation et aux impôts.

Il faudrait accélérer le rythme de l'amortissement non seulement en ce qui concerne le gaz du Nord, mais de toutes les entreprises qui absorbent beaucoup de capitaux. Et cela inclut l'achat de maisons. J'ai dit, par exemple, qu'on prenait 30 ans pour rembourser une hypothèque de \$50,000. Ramenez cette période à 10 ans et l'intérêt tombe de \$150,000 à \$27,000. Grâce à ce remboursement rapide, on économise ainsi \$123,000. Qu'un autre profite de cet argent et cela contribuera à diminuer les taux d'intérêt.

Je m'en tords les mains quand je vois des jeunes se charger d'hypothèques énormes tout en sachant qu'ils seront endettés jusque dans leur vieillesse alors qu'il existe un moyen de s'en sortir. La solution, comme le souligne

*Le budget—L'hon. A. Hamilton*

Mundell, c'est de revenir aux bonnes vieilles méthodes économiques: quand les taux d'intérêt sont élevés, il faut payer ses dettes rapidement. C'est simple.

Le troisième point que j'emprunte à l'hypothèse Mundell-Laffer, c'est la gestion du travail. Je suis heureux que l'ancien ministre du Travail, l'actuel ministre des Postes (M. Mackasey), soit à la Chambre. Il est au courant de ce que je vais dire. Parmi ceux à qui on reproche la hausse des coûts, il y a les travailleurs. En essayant de se protéger eux-mêmes contre la montée des taux d'intérêt, des prix des terrains et des impôts de toutes sortes, ils cherchent à obtenir de plus en plus afin de rester à flot. Cela contribue à faire monter les coûts et ce sont eux que l'on blâme pour cette situation.

Le ministre sait qu'il existe une meilleure façon d'agir. Nous en avons un exemple qui vient non des contrôles du gouvernement, mais d'une histoire qui a filtré il y a à peu près un mois, le 4 mai. Un syndicat qui s'était toujours opposé à la direction et la direction qui s'était opposée constamment au syndicat ont tout à coup fait l'objet d'un article qui a paru dans le *Globe and Mail* du 4 mai. L'article avait paru la veille dans le *Sun* de Vancouver. Voici:

Le secteur de la manutention des grains de la côte ouest du Canada et le Syndicat des manutentionnaires de grain sont arrivés à une décision d'une grande portée et qui ne connaît aucun précédent en acceptant de soumettre à l'arbitrage leurs différends concernant les salaires de la nouvelle convention collective.

L'un des membres du syndicat a déclaré:

... la décision de s'en remettre à l'arbitrage a été prise car le syndicat, en aucune circonstance, ne pouvait être partie à l'arrêt du transport du grain dans les ports de la côte ouest.

Cela aurait été désastreux pour toutes les parties en cause.

En effet, cela aurait été désastreux pour la direction, pour les membres du syndicat, les consommateurs et les producteurs. Les éditoriaux qui ont suivi ont déclaré qu'il était merveilleux que certains s'entendent sur quelque chose. Le ministre sait où je veux en venir. Lorsque l'on connaît le mot de la fin, on constatera que l'histoire a commencé ici à la Chambre des communes et le ministre qui m'a posé alors la question est ici présent. Un groupe de députés ont décidé de s'en mêler. Que Dieu les bénisse. Ils ont attendu tranquillement au cours de cette dernière année et demie que les choses se tassent. A présent, la direction et le syndicat se mettent d'accord.

Les grèves ne sont pas nécessaires. Nous avons tout à perdre avec des grèves, et, de part et d'autre, nous avons tout avantage à nous en débarrasser. En fait, lorsque l'histoire sera au passé, elle pourra servir de précédent et nous pourrions en appliquer la moralité à d'autres secteurs de l'industrie où il est possible de mesurer quantitativement le montant de la production et de trouver ce que les hommes et la direction veulent de part et d'autre. Nous pouvons les mettre sur la voie et cesser ces grèves absurdes sans recourir à une mesure législative. Tout ce qu'il faut, c'est de s'observer mutuellement et de trouver une solution à l'avantage des deux parties. Mais mon temps de parole arrive à son terme; avant de conclure, je veux poser encore une question. Quelles sont les mesures du budget qui encouragent les syndicats et la direction à mettre un point final à ces confrontations dépassées auxquelles on assiste depuis 30 ans?

Je ne dirai rien de plus de la dépense gouvernementale et des coûts de la terre rongée par l'urbanisme. J'en ai déjà parlé. Je veux donc conclure en disant simplement que ce budget remédie à certaines petites choses, mais n'entraînera rien de nouveau—et ne fait rien pour mettre à profit un moment où les réglementations de prix et de salaires